



FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DES POTENTIELS DE SON EXPLOITATION

Deux fiches ont été utilisées pour les diagnostics de terrain. Elle permettent de caractériser, pour chaque haie, le temps de la parcourir à pied, un potentiel bois et un potentiel environnemental.

Pour observer l'évolution des potentiels, ces évaluations sont à renouveler tous les 10-15 ans.

Fiche de caractérisation de la ressource en bois

Propriétaire :					
Identifiant haie :					
Largeur haie (m) :					
Hauteur haie (m) :					
Type de haie :					
Voisinage :					
Accessibilité :					
Etat général :					
Exploitation récente :					
		Taillis/Unique	Tiges	Essence	Diamètre
Trouées :					
Haie	Numéro	Longueur (m)			
Connexion :					
Haie	Type	Nombre			
Remarques :					

Cette fiche caractérise le faciès de la haie, son état, son accessibilité ainsi que l'ensemble des essences présentes.

Elle permet de définir un **potentiel d'exploitation**.

Fiche de caractérisation du potentiel habitat d'une haie :

Description des facteurs	Note				Description
	0	1	2	3	
Facteurs dépendants de la haie seule					
1 Diversité des essences présentes, arboreuses et arbustives.	1 à 5 espèces	6 à 10 espèces	11 à 15 espèces	15 et +	Chênes, Hêtre, Charme, Peuplier, Frêne, Robinier, Châtaignier, Erables, Aulnes, Merisiers, Fruitières, Saule, Sureau, Aubépine, Prunellier, Noyer, Noisetier, Sureau, Aulne, Tilleul, Orme, Alisier, Sorbier, etc.
2 Nombre de strates de la végétation : Bonus : +0,5 point si présence d'un ourlet > 50 cm et +1 point si > 1m.	1 strate	2 strates	3 strates	4 strates	Strates possibles : Herbacée (espèces non ligneuses présentes en ourlet de pied de haie), Buissonnante (Ligneux ne dépassant pas 3 m), Arbustive (ligneux entre 3 et 7m), Arborée (ligneux au dessus de 7 m) Le bonus d'ourlet de pied de haie s'ajoute à la fin de la notation. Un ourlet de pied de haie est la végétation au pied de la haie.
3 Largeur de la haie	< 1m	1 ≤ L < 2m	2m ≤ L < 4m	≥ 4m	Arbres morts, souches, chandelles, volis, etc.
4 Bois mort ou partiellement mort sur pied ou au sol (diamètre) :	absence	Bois < à 20 cm	Bois entre 20 et 50 cm	Bois > à 50 cm	Chandelle : Tronc mort sur pied Volis : Branche morte dans un arbre vivant Reliever le plus gros diamètre présent.
5 Présence de gros bois vivant (diamètre > 20 cm)	absence	20 à 50 cm	50 à 70 cm	> 70 cm	Prendre le plus gros diamètre dans la haie
6 Arbres vivants porteurs de microhabitats :	absence	< 3 arbres / 100 m	3 à 10 arbres / 100 m	> 10 arbres / 100 m	Lierre, décollement d'écorce, plage de bois à nu, fente dans l'écorce
7 Essences mellifères	1 à 3 espèces	4 à 6 espèces	7 à 9 espèces	10 espèces et +	Aubépine, Prunellier, Robinier et Acacia, Fruitières, Aulne glutineux, Châtaignier, Erables, Merisier, Tilleul, Buis, Cornouiller, Noisetier
Facteurs extérieurs indépendants de la haie seule					
8 Présence d'un fossé	absence	présence			A la frontière route, chemin / talus
8 Présence d'un talus	absence	présence			Après la haie, avant un chemin, une route, etc.
8 Présence d'un amas rocheux	absence	présence			Exemple : Grosses roches dans la haie, affleurement rocheux, muret...
9 Connectivité avec d'autres haies ou bois	Pas de connexion	Connexion à 1 haie	Connexion à 2 haies +	Connexion à un réservoir	Id : Connexion directe sans interruption. Réservoir de biodiversité : bosquet, forêt, étendue d'eau, ripisylve, etc.

Pour chaque ligne, on attribue une note. La somme des notes représente le potentiel habitat de la haie. Plus la note est haute, plus sa qualité écologique est bonne.

Les paramètres qui influent le plus sur la note sont :

- Nombre de strate
- Micro-dendrohabitats
- Largeur de la haie
- Nombre d'essences
- Largeur des troncs

SE SITUER DANS LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Superposer le parcellaire de l'exploitation agricole avec les zonages identifiés à l'échelle du territoire permet de contextualiser chaque parcelle de l'exploitation au sein des enjeux locaux.

EXEMPLE DE L'INSCRIPTION D'UNE EXPLOITATION DANS LES ENJEUX TERRITORIAUX

LÉGENDE

Exploitation

- Parcelles de l'exploitant
- Note de potentiel habitat
- 4.0 - 5.0
- 5.0 - 10.0
- 10.0 - 15.0
- 15.0 - 20.0
- 20.0 - 23.0

Zones d'actions prioritaires

- Forte sensibilité à l'érosion
- Archipels bocagers à maintenir
- Trame verte à conforter
- Zones sensibles à réhabiliter au sein des trames

Développement de la ressource

- Zones de potentiels à créer
- Zones de potentiels à développer
- Zones de potentiels à exploiter



Les parcelles sont représentées en gris.

Cercle rouge : Ces parcelles sont en pleine zone préférentielle de production. Il y a donc un **potentiel direct présent** à y exploiter les haies.

Cercle noir : Ces parcelles sont dans un archipel bocager, où l'enjeu de conservation des haies est fort. Il y a donc un **intérêt direct** à y pérenniser les haies et un **intérêt futur** à développer le potentiel de production et relier les haies les unes aux autres.

Cercle bleu : Ces parcelles sont dans une zone à fort enjeu de confortation de trame. Il y a donc un fort **potentiel environnemental à développer**, pour restaurer les fonctionnalités des réseaux.

Dans tout les cas, la restauration d'un réseau (plantation ou régénération spontanée) ne peut être envisagée qu'en concertation avec les voisins.